

G.R.E.C.



*La Lorraine et l'Alsacienne
de Pierre Joan BERNARD*

Bulletin du Groupe de Recherches et d'Études du Clermontais
(Revue culturelle de la Moyenne Vallée de l'Hérault)

42^{ème} année de la Revue - 45^{ème} du G.R.E.C. - 51^{ème} de la fondation du Club d'archéologie du Lycée.

L'église Saint-Félix de Péret



1 Vue générale depuis la route de **Lieuran**.

1 – Péret, fief de l'abbaye Saint-Sauveur de Lodève. (fig. 1)

L'agglomération de **Péret** se forme au cours des Xe-XIIe siècles dans l'orbite du castrum de **Cabrières**. A l'instar de **Lieuran**, **Fontès** ou **Neffiès**, le village, tourné vers la plaine, est implanté sur les flancs externes de la ceinture de collines enserrant le terroir de **Cabrières** au centre duquel domine la silhouette imposante de son château. De fait, **Péret** relève à l'origine de la viguerie carolingienne puis de la seigneurie féodale de **Cabrières**. Cependant, les abbés du monastère Saint-Sauveur de **Lodève** détiennent des droits sur **Péret** antérieurement au XIIe siècle, en particulier sur l'église Saint-Félix, provenant sans doute d'une donation des seigneurs de

Cabrières. En effet, Saint-Sauveur de **Lodève** a été fondé, sinon refondé, par l'évêque saint **FULCRAN** près de la cathédrale, comme il le prétend dans son testament de 988. L'église de **Péret** a pu faire partie de la dotation du nouveau monastère, comme celles de **Neffiès** et de Saint-Georges de Boussac à **Aspiran**, offertes vraisemblablement par cette puissante famille de l'aristocratie locale(1). Les archives de cette abbaye étant pratiquement toutes disparues, il nous est impossible de préciser ce fait. Toutefois, on conserve la copie de privilèges pontificaux des papes **CALIXTE II** de 1123 et **ALEXANDRE III** de 1164, qui nous livrent les plus anciennes mentions de l'église Saint-Félix(2):

[1123] *In Bitterrensi episcopatu, ecclesiam Sancti*

Felicis de Solaco cum capellis, decimis et ceteris pertinentiis suis, Sancti Georgii de Busiaco, tertiam partem castri de Nefiano, ecclesiam Sancti Albani cum pertinentiis suis.

[1164] *In Bitterrensi episcopatu, ecclesiam Sancti Felicis de Solario cum omnibus capellis ad ipsam pertinentibus et decimis et aliis pertinentiis suis, villam de Pereto sive clauditur inter duos rivos, ecclesiam Sancti Georgii de Busiaco, tertiam partem castri de Nefiano, ecclesiam Sancti Albani cum pertinentiis suis.*

On observe dans ces deux extraits qu'il est fait distinction entre l'église Saint-Félix et la villa de **Péret**. **Péret** n'est cité que dans le second texte, alors qu'on connaît une mention antérieure de *Pered* dans le cartulaire de **Gellone** (charte non datée, fin XIe siècle). En outre, Saint-Félix est rattaché à un toponyme, *Solaco* (Solac, Soulac, Soulhac ?), transformé dans le second texte en *Solario* (Soulier ?, sans doute une corruption due à une erreur du copiste), dont c'est l'unique mention connue à ce jour dans la documentation. Cette dichotomie entre la paroisse et le terroir cesse à partir de la fin du XIIIe siècle. Ainsi, on relève en 1197 dans une vente faite par l'abbaye de **Cassan** aux Hospitaliers de **Nébian** de biens situés dans la « *parochia Sancti Felicis de Pereto* »(3) . Il semble donc qu'il ait existé à l'origine deux lieux distincts ayant fusionné en une seule entité, **Péret**, dans la deuxième moitié du XIIe siècle. (fig. 2)

a) Les deux **Péret**

Ces textes corroborent une solide tradition locale qui fait du quartier haut de Notre-Dame de la Boissière (ou des Buis) « le vieux **Péret** ». Plus tard, dans la visite pastorale de 1605, il est aussi question d'un transfert du siège de la paroisse du vieux **Péret** vers le **Péret** actuel et l'église Saint-Félix(4) : « *L'église qui est sous l'invocation de saint Félix à l'intérieur du village et qui est à présent et depuis longtemps, de quoi rien ne vient à l'encontre, église paroissiale, qui autrefois était l'église Notre-Dame de la Boissière, à l'extérieur du village, éloignée d'environ deux-cents pas sur les hauteurs, et qui fut transférée dans l'église Saint-Félix pour la commodité des habitants ou des âmes.* »

La question est donc de savoir exactement s'il y a eu déplacement du village de **Péret** et de sa population depuis les hauteurs de Notre-Dame de la Boissière vers l'église Saint-Félix et le lieu de Solac, situés en aval vers la plaine, ou bien, inversement, si c'est l'église Saint-Félix qui a été transportée au centre du bourg principal **Péret**, Solac ayant été progressivement abandonné, du moins marginalisé et supplanté par **Péret**. Les textes du XIIe siècle ne sont pas clairs là-dessus. Le privilège de 1164 précise que **Péret** est cerné par deux ruisseaux (« *sive clauditur inter duos rivos* »), ce qui est le cas du site actuel du village, et dans une certaine mesure en ce qui concerne Notre-Dame de la Boissière située dans un environnement vallonné. Les regroupements de

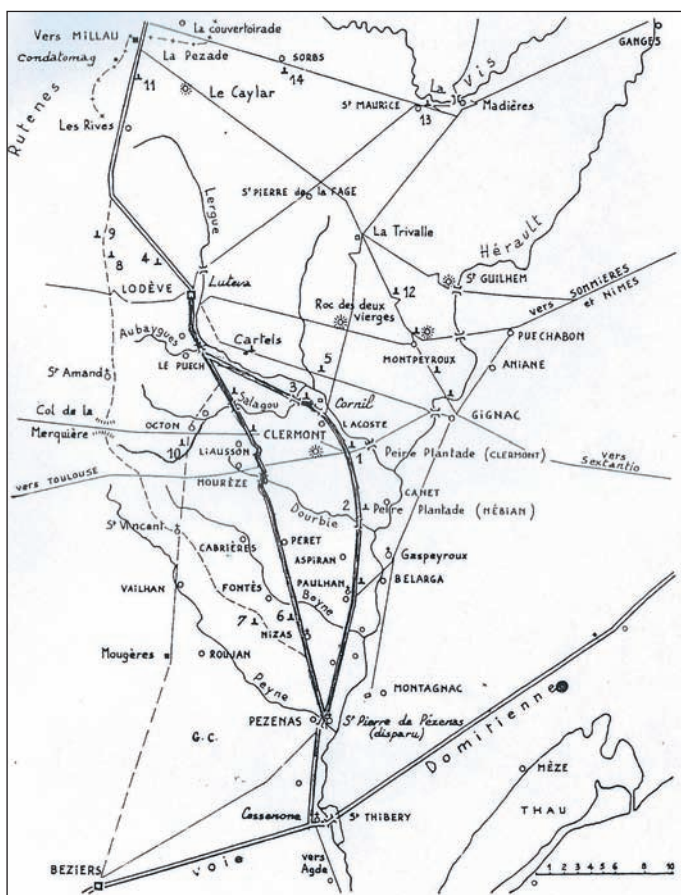


2 Vue générale depuis la route de **Lieuran**, au début du XXe siècle. On distingue les trois clochetons en pierre placés sur le faite du toit de l'église démolie en 1956-1957.

population dans le cadre d'un *incastellamento* et les transferts du siège paroissial d'une communauté sont relativement fréquents à cette période qui a vu la formation de nos villages et de nos terroirs tels que nous les connaissons aujourd'hui. L'hypothèse la plus convaincante et qui concorde le mieux avec les textes, est l'émergence de **Péret** sur une butte avancée dominant la plaine en tant que pôle castral secondaire de la seigneurie de **Cabrières**, tenu par une topolignée éponyme qu'on voit apparaître dans le cartulaire de **Valmagne** participant à la fondation du monastère en 1138 aux côtés de leurs seigneurs(5), agglomération qui s'impose définitivement comme centre communautaire entre 1164 et 1197 par le transfert intra-muros de l'église primitive Saint-Félix de Solac, située possiblement à l'emplacement de la chapelle Notre-Dame de la Boissière, qui prend alors le nom d'église Saint-Félix de **Péret**.

b) Le chemin de **Péret** à **Lodève**.

Les liens étroits tissés entre **Péret** et **Lodève** s'expliquent d'un point de vue géographique par le réseau de communication tardo-antique, délaissant la basse plaine pour le piémont réputé plus sûr. **Péret** est situé en effet sur une route secondaire reliant en ligne droite **Pézenas** à **Lodève** par la



3 Le double itinéraire gallo-romain de **Pézenas** à **Lodève** selon Gaston COMBARNOUS, 1971.

montagne, (fig. 3) le fameux « itinéraire bis » à la voie romaine **Cessero-Luteva**, étudié par Gaston COMBARNOUS(6). Cette route reste au Moyen Âge (après l'an mil) un axe de communication, qui se maintient tant bien que mal jusqu'à la Révolution en raison justement des liens qui unissent les deux localités. Elle est mentionnée en 1264 dans l'acte de vente de la seigneurie de **Liausson** aux Hospitaliers de **Nébian**, faisant la délimitation avec le terroir de **Clermont** : « *via qua itur de Durbia versus Lodovam et transit per Amenhas* » (cité par Ernest MARTIN dans *Chronique et généalogie des Guillem*, p. 181), chemin de **Dourbie** à **Lodève**, qui devient ensuite dans les textes « chemin allant de **Péret** à **Lodève** » (cité par Adolphe CRÉMIEUX dans *La vie politique et économique à Clermont-l'Hérault au XVIIe siècle*, p. 93 n.), indiquant la connexion entre les deux places, plus forte à partir de la fin du XIIIe siècle.

Depuis **Péret**, le chemin gravit la colline et rejoint le plateau basaltique (ou cause de **Péret**) par des parties empierrées encore visibles au niveau de « La Roche qui pleure », puis redescend vers la vallée de la **Dourbie** sur le coteau du volcan de **Mougnou** (ancien chemin dit de **Péret** au **Mas de Roujou** sur le cadastre de **Lieur**). Franchissant plusieurs goullets et un col à l'extrémité orientale du **Mont Liausson**, il passe la **Dourbie** sans doute au niveau du pont de l'Amour, et le **Salagou** au niveau du pont de l'ancienne nationale 9. Son tracé se confond peu ou prou dans sa partie finale avec celui de la « route royale » jusqu'à **Lodève**, qui traverse un relief relativement moins accidenté. Aujourd'hui, ce chemin est totalement perdu, comme avalé par les siècles : abandonné des hommes et des bêtes qui l'entretenaient, envahi par la végétation quand il n'a pas été effacé par l'érosion, les pontets ayant été emportés par les crues ou engloutis sous le lac.

Ainsi, de toutes leurs possessions dans le **Cabrayrès**, c'est sur **Péret** que s'est concentrée l'attention des abbés de Saint-Sauveur de **Lodève**. Ce tropisme est l'expression d'une volonté de contrôler cet axe de communication emprunté par les Lodévois. Situé au débouché d'une voie publique libre de tout péage, à l'écart des grands axes, des bourgs et des châteaux, **Péret** offrait la garantie d'acheminer de manière sûre à **Lodève** les revenus provenant des différents droits seigneuriaux ou ecclésiastiques, en nature ou en numéraire. C'est pourquoi ils ont recherché constamment à renforcer leur position à **Péret** par des acquisitions foncières à partir du XIIe siècle, à tel point que **Péret** est devenu une des principales possessions de cette abbaye.



4 Vue de l'église côté nord.

c) Saint-Sauveur de **Lodève** seigneur de **Péret** (fig. 4)

En 1123, on l'a vu, l'abbaye Saint-Sauveur de **Lodève**, détient « l'église Saint-Félix de Solac avec les chapelles, les dîmes et toutes ses dépendances », c'est-à-dire tous les droits sur la paroisse Saint-Félix, comprenant à la fois la propriété de l'église principale et des chapelles annexes relevant de son ressort, la nomination en tant que prier des prêtres et desservants, la direction (et responsabilité) spirituelle et liturgique des prêtres et des habitants, et surtout la perception de l'ensemble des émoluments (dîmes et offrandes), ce qui représente une source de revenus plutôt conséquente. Ces droits importants semblent être confirmés par l'évêque de **Béziers** en 1128(7), en échange peut-être d'une pension annuelle de 32 setiers de blé versée à l'évêque, comme c'est le cas au XVIIe siècle.

A partir de là, les abbés de Saint-Sauveur de **Lodève** vont élargir leur domination sur **Péret** du spirituel vers le temporel, du gouvernement des âmes vers celui des hommes, tendance somme toute assez classique à l'époque dans le mouvement de la réforme grégorienne. Ainsi, en 1164, la villa de Pereto apparaît dans le patrimoine du monastère, ce qui dénote l'acquisition entre-temps de droits seigneuriaux dans le territoire de **Péret**, probablement l'achat d'honores (terres nobles). Et

en 1180 ou 1182, l'abbé Raimond achète à Fredol de PIGNAN pour 1370 sous melgoriens tous les biens qu'il possède à **Péret**(8). Cette acquisition majeure marque l'affirmation des abbés de Saint-Sauveur de **Lodève** comme coseigneurs du village, aux côtés de la famille noble de PÉRET qui se partage la seigneurie directe. Les intérêts croissants des abbés sur **Péret** peuvent expliquer le transfert de l'église Saint-Félix de Solac vers l'agglomération principale, alors en plein développement.

Les événements liés à la Croisade albigeoise entre 1209 et les années 1240 vont rabattre les cartes. Au niveau local, l'édifice seigneurial s'en trouve bouleversé jusqu'aux fondements. La participation du seigneur Guilhem de CABRIÈRES à la dernière révolte de TRENCAVEL le condamne comme hérétique à être dépossédé de sa seigneurie, son père Imbert de CABRIÈRES subissant même une *damnatio memoriae* à titre posthume. **Cabrières**, **Péret** et **Lieuran** sont mis entre les mains du roi de France. La famille de PÉRET semble en subir également les conséquences et perd sa part de la seigneurie directe du village, ce qui n'est pas le cas en revanche de leurs voisins de LIEURAN qui bénéficient de la protection des Hospitaliers de **Nébian**. En 1291, l'administration royale par la voie du sénéchal de **Béziers** décide de se séparer d'une partie de la seigneurie de **Cabrières** et de « vendre au plus offrant les biens et

les droits que Guilhem et Imbert de CABRIÈRES avaient dans le *castrum* de **Péret** confisqués pour cause d'hérésie ». Le monastère de Saint-Sauveur de **Lodève**, bénéficiant d'une priorité sur la vente, s'en porte acquéreur(9).

Ainsi, à partir de 1291, les abbés de Saint-Sauveur de **Lodève** sont les seuls maîtres de **Péret**, seigneurs uniques du village jusqu'à la veille de la Révolution. Le roi de France conserve cependant le dominium, la seigneurie supérieure. Cette réserve concerne l'exercice de la haute justice qui est confiée à une cour royale ayant juridiction sur la châtellenie ou baronnie de **Cabrières**, à savoir **Cabrières**, **Lieuran** et **Péret** compris, tandis qu'un viguier rend localement la justice basse et moyenne au nom de l'abbé(10). Au XVIIIe siècle, le dernier abbé, François LENOIR, désigné comme abbé commendataire en 1732, chanoine archidiacre puis chanoine théologal et prévôt de la cathédrale Saint-Pierre de **Montpellier**, lègue l'abbaye de Saint-Sauveur de **Lodève** à l'Hôpital général de **Montpellier**. Cet établissement sera le dernier seigneur de **Péret**, de la mort de LENOIR en 1770 à 1789. Ses archives renferment encore tous les papiers de LENOIR. Elles nous apprennent ainsi que du temps de LENOIR, il ne restait que quatre moines à **Lodève**, ce qui explique la suppression de l'abbaye dès avant la Révolution.

2 – L'église Saint-Félix avant la Révolution

L'église Saint-Félix se situe au centre du noyau castral circulaire de **Péret**, appelé « le fort », (fig. 5) caractérisé par un habitat dense et compact, ceint d'une muraille, fermé, traversé par une étroite ruelle – le plan de l'église, aujourd'hui place du Fort – qui



5 Extrait du plan cadastral napoléonien, vers 1830.
En bleuté, parcelles n°271 : presbytère,
n° 272 : cimetière, n°273 : église.

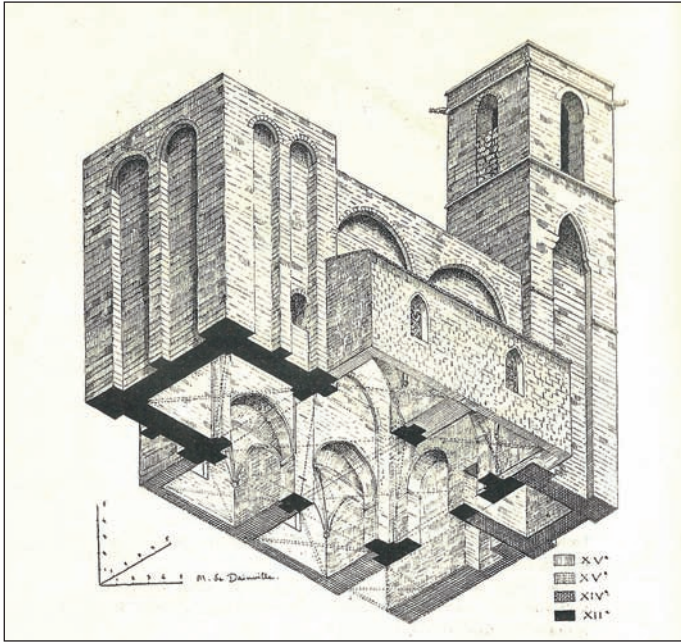
débouche à chaque extrémité sur un porche (une porte charretière et une porte piétonne à escaliers). Cette topographie contraignante explique l'orientation légèrement désaxée de l'édifice, le chœur au Nord-Est, le clocher au Sud-Ouest, une adaptation au site qui exclut l'hypothèse d'un village ecclésial dans la formation de l'agglomération et qui confirme par conséquent le scénario proposé d'une l'implantation du lieu de culte au sein d'un village déjà existant. L'église faisait partie jusqu'à une époque récente d'un complexe qui comprenait le presbytère, ancien château des abbés, détruit au début des années 1950, sur lequel nous reviendrons, et le cimetière attenant à l'Ouest, déplacé vers son emplacement actuel au XIXe siècle. (fig. 6) Aujourd'hui en grande partie dégagée des maisons qui l'enserraient, et les murs ravalés, l'église, ainsi mise en valeur, permet une lecture aisée du bâti(11).



6 Vue aérienne du centre de Péret côté Ouest, carte postale, vers 1950. On remarque la maison abbatiale en cours de démolition.

a) Le Moyen Âge : le temps de la construction.

Il devait exister au XIIe siècle une église castrale primitive dépendant du château, dont on ne connaît pas la dédicace mais dont on mentionne le prieur en 1138 (cf. supra n.5), faisant concurrence à Saint-Félix de Solac comme siège de la paroisse. De ce premier édifice, il ne reste, à notre opinion, plus aucun vestige. Selon toute présomption, on peut dater la construction de l'église Saint-Félix de **Péret** des années 1180-1190, après l'acquisition par les abbés de Saint-Sauveur de **Lodève** des droits seigneuriaux détenus par la famille de PIGNAN et l'union des deux églises. Maurice OUDOT de DAINVILLE, dans une étude sur *Les églises romanes du diocèse de Montpellier* publiée en 1940(12), estime que l'élévation principale du chœur et de la nef date du XIIe siècle. Il qualifie l'édifice de « belle église fortifiée »



7 Plan et élévation de l'église de **Péret** selon Maurice de DAINVILLE, 1940.

charpente reposant sur des arcs brisés. A l'instar de l'église de **Vic**, **Péret** n'aurait pas été voûtée à l'origine et aurait été profondément remaniée au XIV^e siècle, la voûte sur croisées d'ogives ayant été rajoutée à cette époque. C'est du moins la seule explication valable pour justifier l'attribution au XIII^e siècle des murs de l'église gothique de Péret, datation qui, pour nous, reste sujette à caution.



9 Le chevet roman.

qu'il classe dans la catégorie des églises à « nef simple terminée par un chevet » (église dont la partie externe du chœur est de forme quadrangulaire) et « à chevet moins large que la nef », sans faire plus de commentaires. Il donne surtout un plan et élévation de l'édifice, en restituant (sans le préciser) cet état roman supposé originel. (fig. 7) Sur son dessin, il fait surmonter les contreforts, dans les parties supérieures, d'arcatures romanes. Sauf que ces arcatures extérieures n'existent pas, et si elles ont existé, aucun élément ne prouve que ce ne fût pas une série d'arcs brisés. En outre, la présence d'arcs formerets en plein cintre dans le chœur et la nef ne présument en rien l'origine romane de la construction. (fig. 8) Nous croyons que DAINVILLE s'est inspiré pour son dessin de l'église de **Vic-la-Gardiole**, église fortifiée romane à chevet, surmontée de créneaux et de mâchicoulis, qui possède une toiture à



8 Le chœur.



10 Les voûtes gothiques.

En effet, la datation de l'église Saint-Félix est délicate. Seul le chevet est potentiellement attribuable à l'époque romane, tant son style « fortifié » aux lignes simples et droites correspond aux canons de l'art roman méridional. (fig. 9) La nef et les voûtes, en revanche, sont indubitablement une construction du début du XIVe siècle. On reconnaît partout sur les éléments sculptés la taille en biseau caractéristique de cette période, les arcs retombant sur des culots

eux aussi caractéristiques. (fig. 10) A l'extérieur de la nef, les murs et contreforts à deux pans sont coupés par un larmier qui n'est pas sans rappeler l'église Saint-Paul de **Clermont**. (fig. 11) Il faut replacer la campagne de travaux dans la suite logique de l'acquisition de **Péret** en 1291 par Saint-Sauveur de **Lodève**, l'abbaye ayant voulu marquer son pouvoir par l'édification d'une nouvelle église beaucoup plus vaste et plus majestueuse au centre du noyau castrol, un église-château, effaçant du même coup les traces des anciens seigneurs. C'est en effet un édifice aux belles proportions, d'une architecture gothique très homogène tant au niveau de la voûte que de l'appareillage, qui semble issu, à quelques détails près, d'une seule campagne de construction. L'emploi de pierres de taille en calcaire coquillier et non de la pierre locale noire tirée des carrières de **Lestang** (tuf volcanique), un matériau plus noble importé de la région de **Pézenas** ou de **Montagnac** et donc plus onéreux, va dans le sens d'un édifice de prestige.

L'église est formée d'un vaisseau unique, avec un chœur carré à chevet plat d'aspect massif, dont l'architecture est rythmée par d'épais contreforts, et une nef surélevée par rapport au chœur, comprenant deux travées carrées elles aussi d'égale longueur, faisant le double du chœur, et une troisième travée



11 Le mur sud.



12 L'intérieur de l'église.



13 Vestige d'une entrée primitive.

plus étroite, de la largeur du clocher mais non comprise dans le sanctuaire. L'intérieur, avec sa voûte d'ogives élancées et une double série d'arcs sur les murs latéraux (arcs des chapelles et arcs formerets à mi-hauteur) accentuant l'effet de profondeur, est d'une architecture toute en élégance. (fig. 12) La travée de l'entrée, plus étroite et amputée par l'emprise du clocher, servait de narthex et comprenait autrefois les fonts baptismaux, surmontés d'une tribune. On observe à l'extérieur sur le mur de la chapelle Notre-Dame des Victoires au niveau du chœur les vestiges d'un arc gothique qui indique peut-être une entrée latérale primitive, l'entrée actuelle, totalement remaniée, étant illisible. (fig. 13)

siècle dernier une cloche « d'origine » datée de 1446, classée en 1942 au titre des monuments historiques. Cette cloche, d'un diamètre de 67 cm, porte l'inscription (ici développée) : « *Jhesus Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat, Christus ab omni malo nos defendat* ». Elle est décorée de quatre cartouches représentant le Christ de Pitié (deux) et la Vierge à l'enfant (deux). Elle est déposée aujourd'hui dans l'église Notre-Dame des Buis.

b) L'église au sortir des Guerres de religion à travers les visites pastorales de 1605 et de 1635.

A la différence de nombreuses églises et chapelles voisines, Saint-Félix de **Péret** a traversé l'épisode des guerres de la deuxième moitié du XVI^e siècle sans trop de dommages. Il ressort de la visite pastorale de l'évêque de **Béziers** Jean de BONZI en 1605 que l'édifice est en bon état : « *l'église est assez belle et possède une voûte en pierre convenable, mais les fenêtres sont toutes ouvertes et exposées au vent. Il y a trois cloches dans le clocher* »(13). On apprend que l'église a subi pendant les troubles religieux l'assaut des « Luthériens allemands » qui ont emporté les reliques, mais « qui épargnèrent cependant les murs de l'église, en cela moins violents que les Calvinistes »(14). Il semble donc que les Huguenots qui sévissaient dans le secteur depuis le château de **Cabrières**, ne purent s'emparer de **Péret** et détruire l'église. On observe néanmoins sur les murs extérieurs du côté du chœur que la pierre a rougi sous l'effet du feu, ainsi qu'un comblement en petit appareil de grès à mi-hauteur du chevet, trace d'un percement du mur sur toute sa longueur, indices qui témoignent d'une tentative d'attaque. A l'intérieur, il existait à l'époque un autel majeur en pierre, surmonté d'un autel portatif « extrêmement brisé », sans être surmonté de la statue du saint patron(15).

Avec le XVII^e siècle, s'ouvre d'une part le temps des agrandissements, qui répondent à l'augmentation constante de la population jusqu'au milieu du XIX^e siècle, et d'autre part celui des travaux de restaurations et d'embellissements qui répondent aux besoins de la liturgie catholique de la Contre-Réforme et qui se poursuivront jusqu'au XX^e siècle. En 1605, on ne mentionne qu'une seule chapelle latérale, du côté de l'Evangile, c'est-à-dire à gauche du chœur, la chapelle Saint-Martial, ajoutée probablement au début du XVI^e siècle. La construction de cette chapelle coïncide avec la suppression d'une ancienne église rurale dédiée à ce saint, dont l'emplacement est signalé par un tènement éponyme



14 Le clocher.



15 Détail des gargouilles.

Enfin, la partie supérieure du clocher, quoique médiévale, est postérieure à la grande phase de construction. Bâti en pierres de grès, le campanile se distingue nettement du reste de l'édifice. Orné de quatre gargouilles aux angles, il est datable de la première moitié du XV^e siècle. (fig. 14 et 15) En effet, il renfermait jusque dans la deuxième moitié du

situé sur le coteau de **Malubert** entre **Péret** et **Lieuran**. Saint Martial est très important pour les Péretols : Marsal en occitan, prononcé localement Massal, est un des plus anciens patronymes du village. Cette famille MASSAL revendique d'ailleurs en 1605 le patronage sur cette chapelle et le droit de s'y faire ensevelir(16). Sans réussir à éteindre leurs prétentions, la chapelle est débaptisée, dédiée à saint Antoine et occupée par la nouvelle confrérie du Rosaire(17). En 1635, l'évêque de **Béziers** Clément de BONZI ordonne la construction de la sacristie dans le prolongement de la chapelle Saint-Antoine du côté du chœur(18). Et en 1667, on édifie une chapelle dédiée à Notre Dame du Rosaire, à droite du chœur, symétrique à la chapelle Saint-Antoine, à l'intention de la confrérie du même nom(19).

La visite pastorale de 1635 parle d'une « maison abbatiale », c'est-à-dire du château des abbés de Saint-Sauveur de **Lodève** et prieurs de **Péret**, avec « sa basse-cour », située à proximité directe de l'église, côté nord. Le bâtiment est vétuste, occupé épisodiquement par les agents des abbés chargés de la collecte des droits seigneuriaux. Les abbés n'y résident pas. Il ne semble pas d'ailleurs qu'ils possèdent d'autre immeuble pour leur séjour(20). La description faite par l'évêque est peu flatteuse : « *Il n'y a point de maison presbiteralle autre que la maison abbatiale dans laquelle demeurent les rantiers du sieur abbé composée de plusieurs membres, savoir une grande sale et deux chambres, les planchers menacent ruyne et sont de bois fort vieil, aux fenestres il n'y a point de vitres ny de bonnes portes, le degré est de pierre rabouteux, les couverts sont ruynés et y pleut en des endroicts, les murailles aussy en divers endroicts sont ruynées(21)* ». Aussi, Clément de BONZI ordonne d'y faire les réparations nécessaires, afin que le bâtiment serve de presbytère(22). De nouvelles réparations ordonnées en 1772 nous apprennent en outre que le bâtiment se composait de deux étages surmontés d'un pigeonnier, et comprenait au rez-de-chaussée un cachot pour les prisonniers, un « tineiral » pour le stockage du vin et un grenier pour les olives et les grains(23). (fig. 16) En 1700, la partie de la maison abbatiale affectée à la Cure est cédée à la Communauté de **Péret** contre une rente annuelle(24). Devenue propriété des habitants, elle échappe ainsi à la vente comme bien national à la Révolution. Elle gardera donc cette destination de presbytère jusqu'au XXe siècle, la question de son mauvais état restant également récurrente jusqu'à sa destruction dans les années 1950.

Quant au cimetière, au début du XVIIe siècle, les



16 L'ancienne tour de la maison abbatiale, carte postale, vers 1950.

textes le localisent précisément au centre du village, sur la place du Fort. Trop exigü et trop proche des maisons, les habitants réclamèrent alors son transfert dans un lieu plus approprié. Un terrain voisin, plus grand et situé dans un emplacement à l'écart derrière l'église, contre le nouveau rempart et confrontant la maison abbatiale, fut choisi. Jean de BONZI bénit le nouveau cimetière lors de sa visite en 1605(25). Il servira jusqu'en 1838, date à laquelle il fut désaffecté.

c) Les restaurations de la seconde moitié du XVIIIe siècle.

Le temps faisant son œuvre, l'abbé LENOIR commande une campagne de travaux de restauration dont il confie la supervision à l'abbé FARRUSSAC, prieur de **Paulhan**, plus enclin à s'investir que le vieux vicaire Antoine LAGARDE, craignant pour ses deniers personnels. Les travaux s'étalent de 1747 à 1750. FARRUSSAC dresse au début de l'année 1748

un « état des ornements et effets du sanctuaire de **Péret** ». Le mobilier de l'église vieillissant a un besoin sérieux d'être renouvelé : « *un tabernacle hors d'état de servir, plus un tableau qui a besoin d'être réparé, le cadre du tableau, antique, gaté de ver, qui a été doré avec de feuilles de la faux et mal peint, un devant d'autel cuir doré dont la dorure et la peinture sont presque effacées* », etc(26).

En premier lieu, FARRUSSAC commande un tabernacle en bois à CAZALBON, sculpteur de **Béziers**(27), « *sur le dessein de celluy que le dit sieur Farrussac me fit faire pour l'église de St Bazile de La Silve, savoir avec deux gradins unis, la porte dudit tabernacle avec un agneau immolé, le couronnement avec une gloire une couronne et des tetes de cherubins, et les côtés de la custode avec des vazes de parfums et doutes les frizes nécessaires, et des tettes de cherubins a côté de la porte dudit tabernacle* » pour un montant de 120 livres. Un nommé DULIN pour les travaux de dorure et de peinture du tabernacle est payé 126 livres. Toujours en 1748, FARRUSSAC fait faire à un certain J. MOLINIER un « devant d'autel de marbre avec son cadre de même » pour le maître-autel de l'église, d'une valeur de 150 livres, plus le prix du transport « depuis le canal de **Béziers** jusqu'à **Péret** ».

Les travaux ayant à peine commencé, l'évêque de **Béziers** Joseph Bruno de BAUSSET de ROQUEFORT inspecte l'église de **Péret** le 5 mai 1749 et donne une longue liste d'injonctions : « *Nous avons ordonné et ordonnons qu'aux dépends de qui de droit les murailles de l'église, toict, pavé, vitres, clocher et la porte de l'église seront réparées : on fera un benitier de marbre, un balustre neuf, de même qu'un tabernacle au maître autel dont le tableau sera réparé, son cadre sera fait de neuf, doré aux coins et au milieu, lequel sera couvert avec des rideaux attachés à une tringle : on fera un surciel au maître autel, deux consoles avec une peinture dans les vuides : on blanchira tout le sanctuaire qui sera réparé et la vitre réparée, où l'on mettra par dehors un fil d'archal : la chapelle de saint Massal interdite jusqu'à ce qu'on aye fait les reparations : il faut un te igitur a la chapelle de la Vierge, quatre chandeliers et une croix de leton plus grande a proportion. La chapelle reblanchie et le pavé réparé : les fonts baptismaux seront faits de neuf, fermés à clef et les degrés réparés : il sera fait une piscine dans la sacristie, une boîte pour les saintes huiles neuve, et un petit cabinet propre avec une porte de bois fermée à clef et peinte sur laquelle on mettra olea sacra, ledit cabinet sera fait dans l'épaisseur de la muraille du côté de l'évangile et dans le sanctuaire*

...(28)» Les réparations doivent être faites dans le délai d'un an. Qu'à cela ne tienne, les travaux reprennent.

Dès l'automne 1749, le tableau du maître-autel est restauré. Cette toile de la deuxième moitié du XVIII^e siècle, aujourd'hui disparue, représentait une crucifixion avec la Vierge, saint Louis et saint Félix et sainte Marie-Magdeleine(29). CAZALBON et DULIN sont une nouvelle fois sollicités pour réaliser le cadre sculpté (60 livres), les dorures et les peintures (50 livres), tandis que SATGER de **Paulhan** en fait le châssis (6 livres). Par ailleurs, on commande en 1749 à Pierre ALENGRY d'**Aspiran** un châssis pour la toile servant de surciel au tableau peinte par DULIN (4 livres) et en 1750 pour le chœur de l'église « *un banq avec son accoudoir et dossier a l'assemblage le tout bois blanc et le marche-pied de bois peublié [peuplier] comme aussy un lutrin avec son cabinet aussy bois blanc pour y mettre trois livres de chant grands infolio impression de Lion avec une laisse au milieu* » (95 livres)(30). Dans les années qui suivent, la riche correspondance entre l'abbé LENOIR et le nouveau vicaire Thomas ROCAGEL nous informe qu'en 1757 les consuls envisagent de réparer le clocher ou la nef de l'église et qu'en 1765 les réparations sont achevées, notamment à la voûte du sanctuaire et à la toiture(31).

3 – L'église Saint-Félix aux XIX^e-XX^e siècles.

L'église de **Péret** traverse le début de la période révolutionnaire sans trop de heurts(32). Le père ROCAGEL prête serment en 1791 à la Constitution civile du clergé et décède l'année suivante. Il est remplacé par Bernard ABBAL, beaucoup moins honnête et dévoué à sa paroisse que ses prédécesseurs. Accusé du vol des objets de culte et de semer la discorde dans le village, ABBAL est démis de ses fonctions à la suite de l'inventaire des biens de l'église. Le père Pierre-Vincent BONNÉRY (1748-1825), originaire de **Roujan**, est nommé à la fin de l'année 1803 avec l'appui du sous-préfet de **Béziers**. Ce prêtre s'était exilé en **Guyane** durant la Terreur. Il en aurait rapporté une statue de la Vierge réputée miraculeuse(33). (fig. 17) Mais BONNÉRY, sans cesse perturbé dans son ministère par les partisans d'ABBAL, se trouvant dans l'impossibilité d'assurer le service religieux dans une église vidée de tout son mobilier liturgique, et logeant dans des conditions plus que précaires dans un presbytère insalubre, décide, pour faire pression sur la municipalité, de se retirer à **Lieuran** qui a été uni à la paroisse de **Péret**



SAUSSAN-PÉRET. — « Vierge miraculeuse » rapportée de la Guyane par l'abbé V. Bonnery, confesseur de la foi. — 1748-1825.

17 Statue de la Vierge à l'enfant rapportée de **Guyane** par **BONNÉRY**.

par le Concordat. Exaspéré par l'immobilisme des autorités, **BONNÉRY** quitte la paroisse, contraint et forcé, en 1807. **Péret** se retrouve sans curé jusqu'en 1811. Il faut attendre la nomination du père **AUGUSTE** en 1843 pour voir la reprise en main de la paroisse et la restauration de l'église et du presbytère.

a) Les restaurations de l'abbé **AUGUSTE** (1843-1868).

Casimir Simon **AUGUSTE** (1811-1874), originaire de **Margon**, prend possession de la paroisse le 15 juillet 1843(34). Ce prêtre fait preuve de qualités d'administrateur et de gestionnaire, attirant dons et offrandes, avec la ferme ambition de rénover et d'embellir l'église de **Péret**. Il faut dire que les bâtiments ont été laissés à l'abandon plusieurs décennies et ont besoin sérieusement d'être réhabilités. En 1839, le clocher, qui menaçait ruine, échappa de

justesse à la destruction et fit l'objet d'importants travaux de consolidation(35). Le presbytère, surtout, est « dans un état pitoyable ». Dès son arrivée, **Auguste** obtient de la municipalité des travaux de restauration et d'exhaussement de son logement, ce qui avait toujours été refusé(36). Mais durant l'été 1843, on apprend que l'évêque a donné son approbation au préfet pour faire figurer **Lieuran-Cabrières** sur les demandes de succursales nouvelles adressées au ministre des Cultes. L'érection de l'annexe de **Lieuran** en paroisse officielle laisse entrevoir une perte de revenu pour la paroisse de **Péret**, alors que les réparations au presbytère vont commencer. Malgré les inquiétudes du Conseil de Fabrique, **AUGUSTE** ne se décourage pas(37). Dès 1844, est engagée la grande campagne de restauration de l'église de **Péret**.

Le 15 avril 1844, le Conseil de Fabrique délibère sur l'agrandissement de l'église et la construction de deux nouvelles chapelles latérales dans le prolongement des deux déjà existantes, les actuelles chapelles Saint-Roch et Jeanne-d'Arc : « *considérant 1° la petitesse et l'exiguïté de l'église de **Péret** pour sa population qui s'élève à mille habitants et voyant avec peine que pendant l'office et surtout avec solennités une grande partie des fidèles est obligée de se tenir hors de l'église ; considérant 2° la facilité de cet agrandissement de l'église tant dans l'ancien cimetière abandonné depuis six ans que du côté de la place du Fort ; considérant 3° que la Fabrique a les fonds suffisants pour l'exécution des travaux de cette réparation ; ledit Conseil de Fabrique prie le Conseil municipal de lui accorder le terrain nécessaire dans l'ancien cimetière et dans la place du Fort pour y construire deux chapelles parallèles qui en agrandissant l'église contribueront ainsi à son embellissement.* » La Commune accepte en juin la cession du terrain, de même que « l'ancien cimetière soit incorporé au presbytère à titre de jardin ». Le plan est dressé par **M. COMBES**, architecte de la ville de **Lodève**, et les travaux adjugés à **Benjamin SÉGUIER**, plâtrier de **Péret**. La construction est achevée en 1846(38). Le style des voûtes, la taille des pierres et même les culots à la retombée des ogives respectent l'architecture d'origine des anciennes chapelles Saint-Martial et Notre-Dame. Seuls les arcs, aujourd'hui décrépits, en tuf noir de Lestang, indiquent une intervention postérieure. La générosité des donateurs ayant excédé le montant des travaux, le Conseil de Fabrique et le Conseil municipal décident d'employer le surplus à la reconstruction des fonts baptismaux : aménagement d'une niche, pose d'une grille, travaux de dorure et de peinture. **M. ANTHÉRIEU**, doreur sculpteur à



18 La gloire des fonts baptismaux par ANTHÉRIEU (1846).



19 Statue de saint Martial en carton doré (1846).

Montpellier, réalise la gloire surmontant le bassin, aux motifs rayonnant en bois doré, de belle facture, encore visible à l'entrée de l'église(39). (fig. 18)

Mais les travaux ne s'arrêtent pas là en 1846. Outre les fonts baptismaux, on réaménage et décore la chapelle Saint-Martial. La famille MASSAL offre l'autel de marbre, ainsi que la statue de saint Martial évêque de **Limoges** en carton-doré (technique de fabrication en papier-mâché stucé et doré), placée actuellement sur le mur opposé face à l'autel. (fig. 19)



20 Le retable de la chapelle Saint-Martial, aujourd'hui Saint-Joseph (1846).

La statue a été remplacée au XXe siècle dans sa niche gothique par un saint Joseph en plâtre peint avec l'enfant Jésus lui présentant les instruments de la Passion. L'élégant retable à colonnes en bois peint et doré de style composite Louis-Philippe n'est pas sans rappeler le retable de la Vierge de l'église de **Lieuran**, réalisé la même année. (fig. 20) On note encore cette année-là l'achat d'un tableau de saint Félix pour le chœur, peinture aujourd'hui disparue, d'un chemin de croix peint à l'huile sur toile, également disparu, d'un bénitier en marbre blanc,

de rideaux rouges et de lampes gothiques pour le chœur et les chapelles, la totalité des dépenses pour l'ornement de l'église s'élevant à 3576 francs.

L'abbé AUGUSTE ne saurait s'arrêter en si bon chemin. En 1847, c'est au tour de la chapelle de la Vierge : « autel en marbre, statue, chandeliers flûtes, décorations, tableau de l'archiconfrérie [du rosaire] », le tout pour 1300 francs de travaux entièrement financés par des dons. Après une pause en 1848, le Conseil de Fabrique envisage en juillet 1849 la réfection du chœur : « considérant que le chœur de l'église se trouve dans un état pitoyable de délabrement, tant pour l'autel qui est en plâtre et à demi dégradé, tant pour les marches qui sont à demi usées, a été d'avis d'entreprendre cette réparation, savoir : 1° faire un autel en marbre, 2° faire les trois marches de l'autel et le pavage du chœur idem en marbre, 3° faire aussi en marbre la marche de l'appui de communion, formant le fer à cheval, dont le devis estimatif s'élève à 2000 francs ». On ignore le



21 Le maître-autel (1849).

nom de l'artiste qui a réalisé cet autel tombeau de forme galbée, en marbre polychrome où dominent les couleurs vert des Alpes foncé et brocatelle jaune du Jura, et dont on remarquera le piédestal orné de griffes, finement ouvragé. Pour compléter la dépense, on fait réaliser des pilastres en marbre pour les fonts baptismaux, les boiseries du chœur avec stalles et banc des chœurs, la grille du chœur avec appui de communion, et on refait le pavage de l'église et des chapelles, le tout pour 3911 francs.

Les années suivantes sont consacrées à l'aménagement des deux nouvelles chapelles. Le 15 décembre 1852, on décide d'ériger une chapelle en l'honneur de saint Roch : « La Fabrique considérant 1° que la paroisse de Péret, dans ce temps de calamité publique, s'est mise sous la protection spéciale

de saint Roch dont elle célèbre tous les ans la fête avec une grande dévotion ; considérant 2° le désir ardent qu'a toute la paroisse de voir s'élever dans l'église une chapelle en l'honneur de saint Roch ; considérant 3° qu'une quête faite à domicile pour l'érection de cette chapelle a produit mille dix-sept francs trente centimes, somme déposée entre les mains de M. POUGET maire et que la Fabrique regarde comme suffisant pour subvenir à cette dépense. Le conseil de Fabrique est d'avis à l'unanimité que M. le curé commande de suite l'autel en marbre, les décorations, idem en marbre, pour ladite chapelle d'après le plan présenté par M. GOUZE, négociant marbrier à Béziers, dont le devis se porte à sept cents cinquante francs non compris le port. Quant à la statue de saint Roch, avec les chandeliers pour l'autel et autres objets nécessaires, M. le curé est chargé par la Fabrique d'en faire l'acquisition ». Le 25 novembre 1853, les travaux sont achevés : « la chapelle en marbre en l'honneur de saint Roch a été exécutée par M. GOUZE marbrier à Béziers conformément au plan présenté dont le montant avec tous ses accessoires savoir : statue



22 La chaire par GOUZE (1854).

de saint Roch en terre cuite, chandeliers argentés avec flûtes, port des marbres, port de la statue, frais de pose etc. s'élève à la somme de 1111 francs 30 ». Le compte de l'année 1854, signale en outre l'achat d'un confessionnal gothique et surtout de la très belle chaire de marbre, également commandée au marbrier GOUZE de **Béziers**. (fig. 22) Cet ouvrage remarquable, payé 1240 francs, possède quatre faces sculptées en bas-relief en marbre de Carrare blanc figurant les évangélistes (de gauche à droite saint Mathieu, saint Marc, saint Luc et saint Jean), reposant sur une assise en marbre rouge du Languedoc de **Caunes-Minervois**, avec une retombee ciselée à nouveau en blanc de Carrare se terminant en forme de pomme de pin. La seconde chapelle, dédiée à sainte Philomène, ne fut aménagée qu'en 1858. L'autel de marbre, le retable de style néo-gothique en bois doré et la statue de sainte Philomène, production d'un atelier toulousain, n'ont pas été conservés.

Durant les dix dernières années de son ministère, AUGUSTE fait reconstruire la sacristie, qu'il garnit d'ornements divers et d'objets liturgiques (compte de 1858, les dépenses cette année-là s'élevant à 6471 francs, un record). On note en 1863 six vitraux peints (dont les deux du chœur), de provenance inconnue. Son dernier grand chantier sera l'installation d'un orgue sur la tribune de l'église. Son achat est décidé le 10 avril 1864 : « *Le conseil de Fabrique considérant 1° qu'un orgue serait très utile pour relever la majesté du culte divin ; considérant 2° que l'église possède une tribune très propre à recevoir un orgue ; considérant 3° que la Fabrique a en caisse deux mille francs, ledit conseil de Fabrique s'est décidé à en faire l'acquisition. M. le curé a été chargé par la Fabrique de traiter avec M. COLMAR, facteur d'orgue à Montpellier, qui s'est engagé à fournir un orgue à 7 jeux, avec un beau buffet en chêne, plus une montre à tuyaux d'un mètre de largeur sur un mètre cinquante de hauteur dans le même style que le buffet de l'orgue, le tout au prix de 3270 francs. M. COLMAR, moyennant cette somme, se charge de tous les frais d'emballage, de port et de pose. De plus, il répond de son orgue pendant trois ans.* » Un an après, l'instrument est livré, payé en totalité en 1866 ; mais dès l'année suivante, l'orgue est endommagé par la foudre et doit déjà être réparé. Est-ce ce malheureux accident ou son manque d'entretien qui eut raison de lui ? L'abbé PETIT le fera déposer dans les années 1920 et y substituera une reconstitution de la grotte de Lourdes de style rocaille. L'abbé AUGUSTE quitte **Péret** le 26 février 1868 pour prendre possession de la paroisse de **Frontignan**, après vingt-cinq années où il a œuvré

à la restauration, l'agrandissement et l'embellissement de l'église Saint-Félix.

b) Les restaurations de l'abbé PETIT (1918-1933). (fig. 23)

Après le départ de l'abbé AUGUSTE, il faut attendre cinquante ans pour voir une nouvelle campagne de restauration d'importance équivalente, menée par l'abbé PETIT. Curé auxiliaire depuis fin 1898, l'abbé PETIT prend possession de la paroisse le 1er avril 1904, mais ne s'engage dans des travaux d'envergure qu'à la fin de la Première Guerre mondiale. Il reprend la décoration intérieure de l'église de fond en comble, s'appuyant sur un artiste peintre décorateur montpelliérain, Joseph VIÉ (1858-1934). PETIT et VIÉ vont faire de l'église de **Péret** un grand décor de théâtre, tendu de toiles peintes, des compositions de grand format faites à bon marché, les murs badigeonnés et peints au pochoir de frises en tout genre aux couleurs vives, au détriment parfois des aménagements ordonnés par l'abbé AUGUSTE au siècle précédent. Ce décor a aujourd'hui pour partie disparu. Jugé excessif par nos contemporains à la recherche d'une plus grande sobriété, les toiles ont été décrochées et roulées, les statues déposées et remises ; on est revenu à la pierre nue, emportant au passage les traces d'enduits peints des siècles antérieurs. Contrairement à la période de l'abbé AUGUSTE, nous ne disposons pas de la même précision des comptes annuels dans le registre des procès-verbaux des séances du Conseil paroissial. Il nous sera donc difficile d'établir une chronologie exacte et de détailler l'ensemble des ouvrages réalisés dans l'église entre novembre 1918 et le départ de l'abbé PETIT en décembre 1933.

Après le choc de la Première Guerre mondiale, il semble primordial d'honorer les victimes du conflit. Peut-être davantage que dans d'autres communes de **France**, sans doute plus tôt que nulle part ailleurs, **Péret** s'est engagé dans une démarche de deuil collectif sous le patronage de la paroisse. La chapelle du Rosaire devient chapelle Notre-Dame des Victoires, conçue comme un sanctuaire entièrement dédié aux morts de la guerre de 1914-1918. Le manuscrit de l'abbé PETIT, présenté sous verre dans la chapelle, en rappelle les circonstances :

« *La grande Guerre de 1914-1918 éclate. Au cours de ces 52 mois d'angoisses et de deuils, les fidèles de Péret promettent de consacrer cette chapelle au souvenir glorieux des soldats morts pour la France. L'armistice du 11 novembre 1918 à peine*



23 L'intérieur de l'église au début du XXe siècle pour une fête à Jeanne.

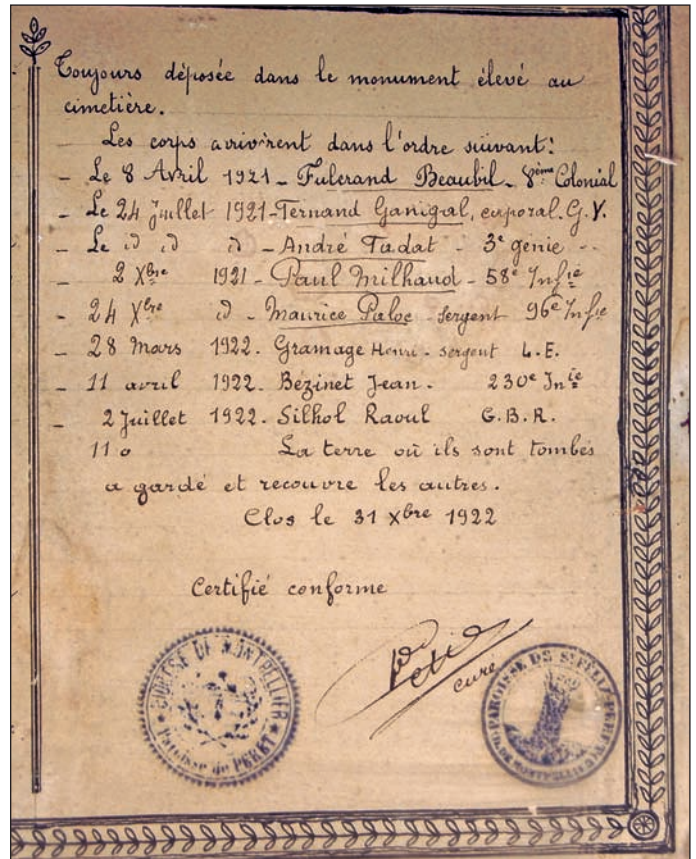
signé, une souscription s'annonce. Le livre d'or met sous vos yeux les offrandes généreuses des familles, et même des enfants. Le peintre et le marbrier se mirent à l'œuvre, mais la réalisation fut longue et traversa beaucoup d'obstacles. La mise au point nécessita 2 ans de travaux et de

recherches. Ces lenteurs dues à la liquidation de la guerre, mirent à l'épreuve la patience des fidèles. Mais on ne regretta point d'avoir attendu quand la chapelle apparut dans la splendeur de son rayonnement nouveau. Le dimanche suivant 22 octobre 1920, M. le Curé en fit la remise à la population au

cours d'une messe d'action de grâces. La bénédiction solennelle fut fixée au 21 novembre 1920. Néanmoins la 1ère messe sur l'autel nouveau fut célébrée au jour du 2ème anniversaire de l'armistice [11 novembre 1920]. »

C'est alors que fut formulé « *le vœu paroissial de célébrer tous les ans, à pareil jour, une messe pour les soldats morts* », initiant un rituel mémoriel parallèlement au rite républicain du 11 novembre commémorant la fin de la guerre. La cérémonie de bénédiction du 21 novembre est toute aussi importante sur le plan symbolique, mêlant patriotisme (le retour de l'**Alsace** et de la **Lorraine**) et héroïsation-béatification du soldat martyr :

« *Après le chant des Vêpres, un cortège de 14 petits enfants pénètre dans l'église, portant sur des coussins des objets ayant appartenu à nos soldats morts. Deux jeunes filles en costume d'Alsacienne et de Lorraine les conduisent. L'assistance s'est levée à cette apparition des reliques de nos héros. Le cantique Gloire à vous Martyrs de la France retentit. Puis le prêtre célébrant jette l'eau bénite sur le monument. C'est alors que M. le Curé après la sonnerie du réveil aux morts commence l'appel de chacun des soldats tombés, racontant en quelques mots leur histoire religieuse et militaire. Et à l'appel de chaque nom, l'enfant porteur de la relique s'avance vers l'autel et donnait à l'**Alsace** et à la **Lorraine**, le précieux tabouret qui était aussitôt déposé sur l'autel pendant que s'élevait doucement cette prière Seigneur donnez-lui le repos éternel et que la lumière qui ne s'éteint pas brille sur eux. Et lorsque tous ces petits enfants, représentant les soldats morts, ont formé couronne autour de l'autel, M. le Chanoine GRIMAUD, ancien Vicaire général d'**Oran**, monte en chaire. On remarqua l'émotion intense qui voilait sa voix. L'auditoire était imposant. Les hommes occupaient la moitié de la vaste nef, debout, tassés, immobiles, recueillis. L'orateur, après avoir remercié, félicité M. le Curé, de l'idée et de la composition, les fidèles de leur grande générosité, entre dans le corps de son discours. Il nous montre comment s'accomplit à cette heure, un acte de foi, d'espérance et de charité. Il fit couler bien des larmes, surtout en rappelant, qu'un de ces 14 petits enfants, portait sur le coussin, les galons de son père, galons qui pendant 4 ans étaient restés ensevelis avec le glorieux soldat. Un salut solennel clôtura la Cérémonie. Le cortège des petits se referma, et aux accents d'une marche funèbre, ils remportèrent dans leur maison, la glorieuse dépouille de leurs chers morts. La paroisse de **Péret** gardera le souvenir de cette inoubliable fête. Les enfants, les jeunes*



24 Historique de la chapelle Notre-Dame des Victoires par l'abbé PETIT, le retour des dépouilles des soldats morts pour la France (1922).



25 Médaillon du soldat Fulcran alias Joseph BEAUBIL, mort le 15 juillet 1918 dans la Somme.

gens surtout, comprendront mieux que jamais, le sens de la devise inscrite au-dessus du vitrail de St Martin : *Français, regarde et souviens-toi.* »

La chapelle devient dès lors un lieu de prière pour les morts de la guerre. Des cérémonies y sont célébrées régulièrement tous les mois, et particulièrement à chaque retour des dépouilles des soldats exhumés des cimetières militaires. (fig. 24) Leurs corps reposent dans la chapelle avant de rejoindre une sépulture collective au cimetière de **Péret**, dans un caveau aménagé au pied du monument aux morts(40), ou bien leur caveau familial. Comme un écho à l'exposition des « reliques » pendant la cérémonie de bénédiction, les familles ont placé dans des médaillons légendés les photographies et décorations de dix Pérétols morts pour la France. Les pièces principales du mobilier ont été offertes également par les familles : le vitrail représentant saint Martin par la famille Joseph MASSAL, le retable de marbre blanc par le lieutenant VAILHÉ et la statue de la Vierge à l'enfant triomphant dans le ciel par Mme R. AUBERT. (fig. 26) Les deux plaques de marbre qui l'encadrent portent les noms de quinze

victimes, la date et le lieu de leur décès. Il manque Elie MARTIN, soldat disparu le 14 octobre 1918 dans les **Ardennes**, déclaré mort pour la France seulement en 1930. Joseph VIÉ l'honore sur une des toiles. Sur le registre supérieur du retable, l'inscription « Dieu et Patrie » dénote l'esprit d'union sacrée qui prévalait à cette époque.

Avec la chapelle Notre-Dame des Victoires, débute la collaboration entre l'abbé PETIT et Joseph VIÉ. Peintre décorateur installé au 4 de la Grand-Rue à **Montpellier**, VIÉ intervient régulièrement pour le théâtre de **Montpellier** depuis les années 1890, où il réalise des décors d'opéra. Plus près d'ici, il a réalisé en 1897 la frise aux pampres et aux raisins de la chapelle Saint-Fulcran en la cathédrale de **Lodève**(41). Les travaux commencent, mais n'apparaissent pas dans les comptes annuels. Les dépenses augmentent sensiblement à partir de 1924. La photo prise en 1926 montre l'achèvement de la restauration du chœur. (fig. 27) On y retrouve les mêmes motifs de feuilles de vigne sur les piliers de l'arc triomphal. Dans le fond, deux toiles occultent les vitraux : d'un côté une Crucifixion, de l'autre Jeanne d'Arc au bûcher par VIÉ. Deux autres toiles couvraient les murs latéraux : un Jugement de Salomon toujours par VIÉ et une représentation du martyr de saint Félix plus ancienne (toile commandée en 1846 par l'abbé AUGUSTE). On constate des modifications apportées au maître-autel, surmonté d'une niche disproportionnée et entouré de part et d'autre de statues d'anges adorateurs posées sur des consoles romanes. Aux angles des piliers, deux autres anges tiennent des candélabres, tandis que postérieurement on ajoutera encore une paire d'anges présentant les instruments de la Passion, agencée face à la nef. (fig. 28) En outre, VIÉ réalise plusieurs cycles de toiles pour les chapelles latérales : un diptyque dans la chapelle Saint-Joseph (qui remplace Saint-Martial) représentant la Nativité à **Bethléem** (fig. 29) et la Sainte Famille dans l'atelier de charpentier de Joseph à **Nazareth** ; (fig. 30) un triptyque dans la chapelle Saint-Roch représentant des épisodes bien connus de la vie du saint (saint Roch en prison, saint Roch dans la forêt nourri par le chien), aujourd'hui enlevé ; et enfin une toile dans la chapelle Jeanne d'Arc (qui remplace Sainte-Philomène) évoquant la révélation faite à la bergère de Domrémy par l'archange saint Michel, sainte Catherine et sainte Marguerite, l'archange lui remettant une épée pour aller libérer le royaume de France. (fig. 31)

En mai 1928, Monseigneur de CABRIÈRES félicite l'abbé PETIT pour « les ornements faites dans la belle église de Péret ». En 1930, le registre



26 Statue de Notre-Dame des Victoires (1920).



27 Souvenir de la restauration finale de la nef de l'église. Pâques 1926 » (archives paroissiales).



28 Intérieur de l'église, carte postale, vers 1930.

indique : « M. le curé a ensuite fait prévoir pour cette année l'achèvement de la restauration et ornementation de l'église paroissiale, œuvre à laquelle l'on travaille depuis 1918 fin novembre ». Mais en 1933, l'abbé PETIT se plaint au Maire de « l'état lamentable de la partie du presbytère qui fait face à la maison FABRE », des murs lézardés, des commodités vétustes et de la sacristie qui présente un danger imminent d'effondrement. Après 35 ans de ministère, l'abbé PETIT démissionne et quitte la paroisse de Péret.



29 La Nativité par Joseph VIÉ, détail, la crèche (vers 1925).

c) Le cycle de toiles commémoratives de la Première Guerre mondiale de la chapelle Notre-Dame des Victoires, œuvre de Joseph VIÉ (1919)

« Français, regarde et souviens-toi ». La devise inscrite sur le phylactère au sommet du panneau central (fig. 32) interpelle le spectateur et l'enjoint à accomplir un devoir de mémoire, en patriote, à la contemplation des toiles peintes murales de la chapelle « Notre-Dame des Victoires au souvenir glorieux des combattants(42) ». Joseph VIÉ nous livre ici une peinture saisissante de la Première Guerre mondiale, sans doute son œuvre la plus aboutie, si



30 La Sainte Famille par Joseph VIÉ, détail, saint Joseph à son établi (vers 1925).



31 La révélation de Jeanne d'Arc par Joseph VIÉ, détail (vers 1925).

ce n'est mutatis mutandis son chef d'œuvre, la seule d'ailleurs qu'il ait signée dans l'église. En trois



32 Chapelle Notre-Dame des Victoires, décors de Joseph VIÉ (1919).

tableaux, il évoque trois phases du conflit : l'incendie de la cathédrale de **Reims** au début de la guerre, la mort au combat du soldat, le Poilu, et enfin un panneau allégorique célébrant la victoire. Il reprendra certains des motifs et des thèmes dans la composition qu'il livre en 1923 dans l'église de **Lieurancabrières** en hommage aux enfants de la paroisse morts pour la France(43).

Le premier tableau représente un événement historique : le bombardement allemand de **Reims** du 19 septembre 1914, avec la cathédrale et le Palais du Tau en flammes. VIÉ traite son sujet avec force détails authentiques, ce qui montre qu'il s'appuie sur l'iconographie diffusée dans les journaux de l'époque. On distingue par exemple les fanions de la Croix-Rouge flottant au sommet des tours de la cathédrale (fig. 33) et les sacs de sables entassés



33 Le bombardement de la cathédrale de Reims.

autour des piliers du portail pour protéger les célèbres statues. La ville, cible de plusieurs offensives, fut détruite à 80 % par les bombardements allemands (la cathédrale fut à nouveau consacrée en 1937). Cet « acte de barbarie » s'attaquait à un symbole à la fois politique et sacré de l'histoire de

France depuis Hugues CAPET, lieu du sacre royal, un emblème donc de la **France** éternelle, éminemment patriotique. Seule au premier plan la statue équestre de Jeanne d'ARC, brandissant un drapeau tricolore et défiant l'ennemi, paraît épargnée par les bombes (fig. 34), mettant ainsi en avant l'invincibilité de la France qui résiste à l'agression.



34 Le palais du Tau en flammes et la statue de Jeanne d'Arc.

Dans le deuxième tableau, il s'agit d'une évocation réaliste d'un champ de bataille au cours d'un assaut. Au premier plan, le corps d'un soldat français mourant git sur le sol enneigé, tandis qu'une femme vêtue de blanc essaie de soigner sa blessure. (fig. 35) Le « Poilu » est identifiable à sa tenue



35 La mort du soldat.

bleu horizon adoptée en 1915, et à son équipement (la musette et gamelle dans le dos, et ses brodequins de cuir). Il a lâché ses armes, le fusil Lebel muni d'une baïonnette (la Rosalie) ; le casque Adrian en métal adopté en 1915, protecteur plus efficace de la tête que le képi, est à terre. (fig. 36) Au revers du col de sa capote, le numéro de son régiment est peint en bleu – le 81° RI – stationné à **Montpellier**. C'est un soldat languedocien, un



36 Le fusil Lebel, le casque Adrian et le panneau frontière du Reich à terre.

enfant du pays. Ce régiment est placé sous la protection de saint Martin, ce qui peut expliquer le choix du vitrail au centre du panneau. L'ennemi est physiquement absent mais la germanophobie est exprimée : le poteau frontière portant un grand médaillon orné de l'aigle impérial est abattu – seul reste en place son socle tronqué –, le casque à pointe prussien est à terre, retourné. (fig. 37) Une femme aux



37 Le casque à pointe et dédicace à Elie MARTIN disparu quelques semaines avant l'Armistice.

traits juvéniles, le teint très pâle, portant à son cou une croix chrétienne, se penche sur le visage ensanglanté du soldat et pose sa main sur son front comme pour arrêter le sang qui s'en échappe. Qui est-elle ? Une infirmière ou la fiancée, la marraine de guerre apparue en songe au soldat pour adoucir ses derniers instants. A l'arrière-plan, on devine des silhouettes de soldats dans un mouvement d'attaque (fig. 38) se dirigeant vers la cathédrale de **Strasbourg** qui se détache à l'horizon, comme pour rappeler que l'objectif de cette guerre était de libérer l'**Alsace** des « boches ». Sur le registre intermédiaire, baigné dans une lumière d'aurore, on devine un ange portant à bout de bras le calice du Saint sacrifice et tenant dans la main gauche un rameau de laurier de la victoire et la hampe d'un drapeau tricolore français très effrangé aux teintes délavées. On



38 Mouvement d'attaque vers la cathédrale de **Strasbourg**.

aperçoit également une fourragère et des décorations militaires accrochées au drapeau. Au centre du drapeau de la République, l'inscription patriotique « Honneur et Patrie » accompagne l'image d'un Sacré-Cœur accueillant. (fig. 39) L'ange symbolise



39 « Honneur et Patrie ».

l'âme du vaillant soldat accueilli au ciel pour l'éternité, mettant son espoir dans le cœur sacré du Christ. Les trois couleurs du drapeau répondent au bleu de la capote, au blanc de la robe et de la coiffe et au rouge du sang.

Le dernier panneau est une allégorie de la victoire de 1918 célébrant le retour de l'**Alsace** et de la **Lorraine**, libérées du joug allemand, dans le giron



40 L'allégorie de la Victoire par Joseph VIÉ (1919).

de la **France**. (fig. 40) On aperçoit, à gauche, la représentation de la Victoire, personnage féminin, la tête ceinte d'une couronne de lauriers, brandissant de la main gauche un rameau de laurier et de la main droite une redoutable épée fièrement enfoncée dans le poitrail de l'aigle allemand ensanglanté maintenu au sol sous le poids de son pied, dans une attitude volontaire, le regard fixe et triomphateur. Elle foule aux pieds tous les symboles de pouvoir de l'ennemi : la couronne impériale de l'ancien Saint Empire romain germanique, le globe d'azur, le



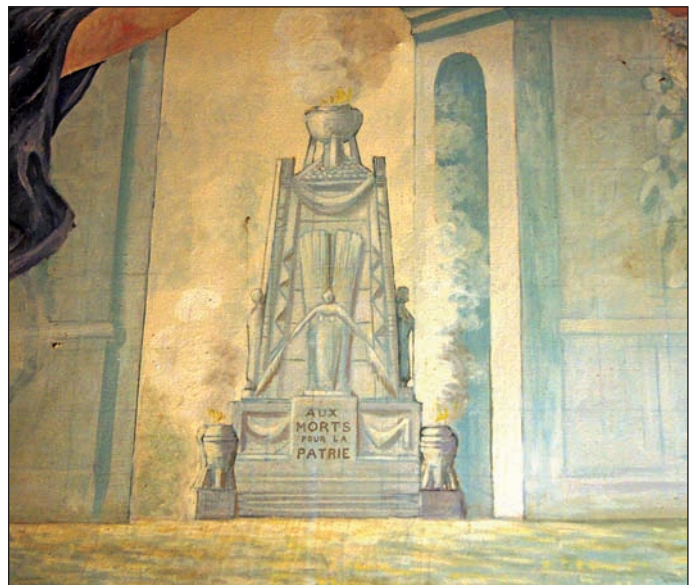
41 L'aigle impérial terrassé.

sceptre et l'épée brisés. (fig. 41) On reconnaît, à droite, dans les deux jeunes filles libérées de leurs chaînes, la représentation allégorique de l'**Alsace** et de la **Lorraine** recouvrant la nation française. Vêtues de leur costume régional, elles arborent sur leur coiffe la cocarde tricolore. Elles dansent et virevoltent ensemble dans un mouvement d'allégresse.



42 La Lorraine et l'Alsacienne.

(fig. 42) A l'arrière-plan, se détache la silhouette de l'Arc de Triomphe de **Paris**. En son centre, on remarque le cénotaphe, entouré de flammes de gloire, installé le 14 juillet 1919 sur la place de l'Etoile



43 Le cénotaphe devant l'Arc de Triomphe.

pour célébrer la fin de la guerre. (fig. 43) Il fut remplacé en 1923 par la flamme du souvenir du soldat inconnu. A l'arrière de l'Arc de Triomphe, on distingue une grande procession de soldats glorieux qui s'élève vers le paradis pour l'éternité. Le registre

supérieur de la toile reprend la représentation du Sacré-Cœur, protecteur en temps de guerre des régiments d'infanterie. Surmontée de l'inscription « *Gloria Deo Pax hominibus* » (gloire à Dieu, paix aux hommes), il est porteur d'un message d'espoir et de paix pour l'Humanité.

Si elles ne présentent pas un intérêt pictural majeur, les toiles commémoratives de la Guerre 14-18 de l'église de **Péret** dénotent un caractère ethnographique incontestable. Malgré leur style qu'on peut qualifier de naïf, dû à un coup de pinceau maladroit, elles n'en délivrent pas moins un message fort et compréhensible par tous. Elles témoignent de l'attachement manifesté aux soldats morts ou disparus, considérés comme leurs enfants, alliant ainsi à la douleur exprimée la reconnaissance du sacrifice de leur vie. Le thème de la guerre est traité sur un mode allégorique plus ou moins réaliste. En ce sens, la toile de **Péret** donne de la guerre une image plus proche de celle vécue par les Poilus en se référant à des faits historiques, par rapport à la toile de **Lieuran-Cabrières** qui a un caractère religieux plus affirmé. Enfin, elles sont des exemples caractéristiques de la façon dont on a, à l'époque, lié le nationalisme, le patriotisme, la foi religieuse mais aussi la germanophobie.

Pierre-Joan BERNARD(44)

NOTES

1 Le testament de saint Fulcran cite néanmoins parmi les legs faits à Saint-Sauveur de **Lodève** un « *mansum de Piro quod vocant Monte Cairoso* », toponyme non localisé, qui pourrait être identifié avec **Péret**. Selon *Les noms de lieux du département de l'Hérault* de Frank HAMLIN, **Péret** vient du « latin *piretum*, dérivé de *pirum* avec suffixe collectif : lieu planté de poiriers ». Le fait que **Péret** ne soit cité que dans le second privilège de 1164, dénotant une acquisition nouvelle par rapport à 1123, et que la mention du testament s'inscrive dans une géographie qui semble plutôt se rattacher au **Larzac** qu'à la région de **Cabrières**, nous incite à ne pas retenir l'hypothèse que **Péret** fasse partie du patrimoine de saint Fulcran légué à Saint-Sauveur.

2 **Montpellier**, Archives départementales de l'Hérault, 9H1.

3 **Marseille**, Archives départementales des Bouches-du-Rhône, 56H4365.

4 **Béziers**, Archives municipales, GG191, p. 48 : « *ecclesiam quae est sub invocatione sancti Felicis intra muros oppidi et est nunc et a multo tempore, de quo non extat*

nihil in contrarium, parrochialis ecclesia, quae olim erat ecclesia Beatae Marie de la Boissiere extra oppidum circa ducentos passus procedendo versus montes, et ob commoditatem habitantium fuit dicta parrochialis sive animarum translata in ecclesiam Sancti Felicis. »

5 **Montpellier**, Archives départementales de l'Hérault, 9H37, cartulaire de Valmagne, section de la grange de Tourtoulères 8 : Déodat de **PÉRET** et son épouse Saurine donnent à **Valmagne** toutes les dîmes de ce lieu, acte passé en présence Raimond « prier de Péret » et de Siger de **PÉRET**. Cette donation est complétée par la vente en 1150 des dîmes de **Creis** tenues par Déodat de **PÉRET**, Agnès son épouse, et Siger, fils de Déodat, et en 1185 par celle des dîmes de **Vairac** tenues par Raimond de **PÉRET**, fils de Déodat. Cette imbrication des patrimoines des **CABRIÈRES** et des **PÉRET** dans le secteur de **Villeveyrac** va dans le sens d'une origine commune des deux lignages, les **PÉRET** étant selon toute vraisemblance une branche cadette des **CABRIÈRES**.

6 Gaston COMBARNOUS, « Un double itinéraire gallo-romain de **Saint-Thibéry** à **Lodève** par **Pézenas** et **Clermont-l'Hérault**, d'après la table de Peutinger », in *Béziers et le Biterrois, Actes du XLIIIe congrès de la Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon, Montpellier*, 1971.

7 « *Bermundus Biterrensis episcopus dedit anno 1128 ecclesiam loci Sancti Felicis* », *Gallia christiana...*, tomus sextus, ubi de Provincia Narbonensi, **Paris**, imprimerie royale, 1739, col. 602. La juridiction des évêques de **Béziers** ne s'étendant pas au-delà des limites de leur diocèse, cette mention ne peut concerner que Saint-Félix de Solac, seule localité du nom de Saint-Félix connue dans le nord Biterrois et pouvant correspondre.

8 « *Emit III none Aug. anno 1180 alias 1182 a Fredolo de Piniano totum quod habebat in villa de Pireto pro 1370 solidis Melgor.* », *ibidem*, col.603. Ces droits viennent peut-être des **NÉBIAN**, auxquels les **PIGNAN** sont alliés selon Claudie AMADO.

9 **Paris**, Bibliothèque nationale de France, Manuscrits, collection Doat, ms. 156. Le document ne conserve que l'ordre par le Parlement de **Toulouse** de mise aux enchères : « *Mandamus quatinus bona et jura quae quondam fuerunt Guillelmi de Capraria et Ymberti de Capraria, quae habebant in castro de Pereto diocesis Biterrensis abbatis et monasterii Sancti Salvatoris Lodovae, et in ejus tenemento, et quae pervenerunt ad dominum regem propter incursum haeresis, faciatis publice subastari, et facta legitima subastatione plus offerenti, tradatis. Si vero abbas et monasterium supradicti plus offerant in bonis et juribus praedictis, nomine dicti domini regis eisdem tradatis...* ». Le texte dit clairement que les **CABRIÈRES** tenaient ces biens et droits des abbés de Saint-Sauveur de **Lodève**, ce qui nous semble ici usurpé. Faute d'autre source, nous ignorons les détails des événements survenus durant cette période troublée.

10 La question de la juridiction de **Péret** a été réglée par la transaction et sentence arbitrale du 24 avril 1392 entre le roi et l'abbé de Saint-Sauveur qui définit un partage à parts égales de l'exercice de la justice : la moyenne et basse justice appartient à l'abbé, la haute à l'abbé alternativement avec le roi, les amendes et autres revenus de justice moitié à l'abbé moitié au roi, le droit de chasse seul au roi (AD34, 3HDT B 438 et 441).

11 Sur le Fort et son histoire contemporaine : Francis SILHOL, *Pered... Péret à travers les siècles*, Péret Sports et Loisirs, 2001.

12 Maurice OUDOT de DAINVILLE, *Les églises romanes du diocèse de Montpellier*, fascicule II, **Montpellier**, Imprimerie de la Charité, 1940, p. 220, extrait de *Monspeliensia*, tome II, fascicule III.

13 **Béziers**, Archives municipales, GG191, p. 48 : « *Ecclesia est satis pulchra et habet decentem fornix lapideum, sed fenestrae omnes sunt apertae et vento obnoxiae. Sunt in campanili tres campanae.* »

14 Ibidem : « *Reliquiae quae erant in ecclesia fuerunt a germanis Lutheranis dudum transeuntibus furto ablatae, qui tamen parietibus et muris ecclesiae pepercerunt, in hoc Calvinistes mitiores.* »

15 Ibidem : « *Deinde visitavit altare majus, duabus mapis coopertum, est lapideum cum altari portatili enormiter fracto, et nullam habet sancti Felicis imaginem desuper erectam.* »

16 Ibidem : « *Quidam habitatores cognominati Marsals praetendunt ad eam jus patronatus habere, et volunt in ea sepeliri nec tamen illam dotare aut cooperire satagunt.* »
Encore au XIXe siècle, cette famille MASSAL s'occupera d'orner la chapelle (voir citra).

17 **Béziers**, Archives municipales, GG193, fol. 321v° : « *hors du chœur du côté de l'Évangile chapelle de saint Anthoine en laquelle la confrérie du rosaire fait son exercice Raymond MASSAL habitant a assuré qu'il y a quelque fondation faite par M. MASSAL et que ses predecesseurs ont la sepulture dans ladite chapelle.* »

18 Ibidem : « *veu qu'il n'y a pont de sacristie et que les ornemens sont tenus par des armoires en des maisons particulieres, ordonnons qu'aux despans dudit prieur sera faite une sacristie audit lieu dans le fonds de la maison abbatiale audit côté [de l'Évangile] laquelle s'estendra jusques a l'extrémité du dernier de la chapelle Saint Anthoine, & le buges quy appuye l'autel sera abatu, et ledit autel & retable transportés contre la muraille du chœur affin de rendre le chœur plus espacieux.* »

19 Historique de la chapelle Notre-Dame des Victoires rédigé par l'abbé PETIT et affiché sur le mur de la chapelle.

20 Malgré une tradition ancienne, la maison à la belle porte sculptée de style renaissance située sur la place du Fort et connue sous le nom de « l'abbaye », ornée d'un mascaron et surmontée d'une frise alternant entre les triglyphes rosaces, bucranes et une tête de lion, ne peut être attribuée aux abbés de Saint-Sauveur de **Lodève**, mais à une famille notable du village. Sur le compoix de 1620, elle appartient à maître Antoine LERMET, notaire : « *maison, basse cour et étable dans les murs, confronte de terral la muraille de la ville, de narbonnais un cazal et un passage ou porge, de marin le plan de l'église et ladite église, d'aquilon le cimetiére de ladite église* » (AD34, 197EDT18, fol. 379).

21 **Béziers**, Archives municipales, GG193, fol. 322.

22 Ibidem, fol. 325 : « *Et veu qu'il n'y a point de maison presbiteralle autre que la maison abbatiale dans laquelle les rantiers dudit sieur abbé resident et laquelle ils laissent choir et ruiner sans aucune reparation, ordonnons que ledit sieur abbé procurera l'acomodement d'un quartier d'icelle dans lequel le vicaire secondaire et cleric feront leur demeure.* »

23 **Montpellier**, Archives départementales de l'Hérault, 3HDT B 438 : « *extrait du rapport des experts des batimens et églises de l'abbaye de St Sauveur de Lodeve du 9 avril 1772.* »

24 Ibidem, « inventaire des actes, papiers et mémoires concernant l'abbaye Saint Sauveur de **Lodève** qui ont été trouvés dans les archives de l'Hôpital général ».

25 **Béziers**, Archives municipales, GG191, p. 48 : « *quia coemiterium ecclesiae contiguum erat valde exiguum et domus nimis circumvicinae, petuerunt quendam locum magis idoneum habitatores sibi benedici, [...] et est locus a parte posteriori ecclesiae, cum dicta ecclesia confrontans et muris novis oppidi ac domo abbatiali, continens circa unam quarteiratam terrae cum dimidia, quem locum dictus dominus benedixit et coemiterium in futurum esse voluit et crucem ligneam erexit in medio cum solemnitate requisitis.* »

26 Archives départementales de l'Hérault, 3HDT B 443, papiers de l'abbé LENOIR contenant en particulier des quittances données aux artisans. Concernant les protestations du curé LAGARDE et son refus de contribuer financièrement aux travaux, voir dans le 3HDT B 440, lettre du 17 octobre 1749 « *au sujet des ornemens et reparations du cœur de l'église de Péret auxquels vous dites que je dois fournir le quart.* »

27 CAZALBON appartient à une célèbre dynastie de menuisiers et sculpteurs de **Béziers**. Voir Denis NEPIPVODA, *Menuisiers & sculpteurs au XVIIe dans les anciens diocèses de l'Hérault*, Connaissances & Patrimoines Editions, 2015, p. 34.

28 **Béziers**, Archives municipales, GG196, fol. 81.

29 **Béziers**, Archives municipales, GG195, visite pastorale de 1690, fol. 162.

30 Archives départementales de l'Hérault, 3HDT B 443.

31 Archives départementales de l'Hérault, 3HDT B 441.

32 Les renseignements qui suivent nous ont été communiqués par Mme THOMPSON, d'après ses recherches sur **Péret** pendant la Révolution et l'Empire dans les archives communales et les travaux du chanoine SAUREL sur le clergé du diocèse de **Montpellier** durant la Révolution.

33 L'ancien inventaire des objets de l'église mentionne une médaille miraculeuse à la statue de la Vierge Marie placée dans le chœur, malheureusement aujourd'hui disparue. Si la statue en carton doré a été réalisée en 1847 (Vierge accueillante, ancienne statue de l'autel de la Vierge), la médaille, en revanche, a pu être rapportée par BONNÉRY. D'après la carte postale, la statue de la Vierge à l'enfant provenant de **Guyane** aurait été déposée à **Saussan**.

34 Sauf mention contraire, nous nous référons au registre du Conseil de Fabrique (1813-1893) conservé dans les archives paroissiales de **Péret**. A partir de la nomination de l'abbé AUGUSTE, les assemblées sont régulières et les comptes bien tenus, ce qui nous permet de relater en détail année après année la longue campagne de travaux qu'il a entrepris dans l'église.

35 **Montpellier**, Archives départementales de l'Hérault, 2O197/7, **Péret**, église (1838-1932). Il s'agit des parties qui ont été reprises dans la maçonnerie en pierre noire de **Lestang**. Pour sauver le clocher, Pierre DURAND, architecte de **Clermont**, a été contraint de démolir la voûte de la première travée étroite.

36 **Montpellier**, Archives départementales de l'Hérault, 2O197/8, **Péret**, presbytère (1818-1935). Délibération du 3 décembre 1843 : « *vu qu'il n'y a au presbytère que trois petites pièces, dont l'une sert de cuisine, l'autre de salon, et la troisième de chambre à coucher pour M. le curé, tan-*

dis qu'il y faut au moins une chambre à coucher pour sa domestique et même une chambre à donner. Le Conseil municipal reconnaissant la nécessité de cette réparation a été d'avis de faire un second étage pour construire trois appartements au-dessus. »

37 La succursale de **Lieuran** fut créée par décision du roi Louis-Philippe en 1845, malgré l'avis défavorable de la municipalité de **Péret** et les réserves du Conseil de Fabrique (**Aspiran**, Archives municipales, notes de François BONNÉRY sur l'histoire de **Lieuran**).

38 Montpellier, Archives départementales de l'Hérault, 2O197/7. Réception provisoire des travaux le 10 septembre 1845. Réception définitive le 16 juin 1846.

39 Ibidem.

40 En 1921, le Conseil municipal de **Péret** décide de faire construire un tombeau destiné à la sépulture des soldats morts pour la Patrie. Du 8 août 1921 au 2 juillet 1922, huit corps sont rapatriés.

41 Ces éléments sont tirés de la biographie de Joseph VIÉ établie par Régine BERNARD.

42 Le texte qui suit emprunte de larges extraits au livret rédigé par Régine BERNARD sur les toiles commémoratives de **Lieuran** et de **Péret** dans le cadre des Balades du Clermontois du samedi 20 février 2016. Nous la remercions pour son concours.

43 Sur cette œuvre, voir Luc CAPDEVILA, *Toile commémorative Guerre 1914-1918 Œuvre de Joseph Vié Lieuran-Cabrières*, Communauté de communes du Clermontois, « Les Livrets du Clermontois », n°1, 2005.

44 Nous remercions particulièrement toutes les personnes qui nous ont aidé à l'établissement de cette notice : le père Léon ROBERT qui nous a permis de consulter les archives de la paroisse, Mme Josette BÉSSIÈRE qui nous a aimablement communiqué les recherches effectuées par Mme THOMPSON et les Amis de Notre-Dame des Buis, M. Francis CHABAUD et Mme Cécile AUGÉ pour les renseignements qu'ils nous ont fournis.